



PAROISSE DE BULLE
LA GRUYÈRE

Assemblée ordinaire

Mardi, 15 avril 2008, de 20 h 00 à 22 h 20

1. Méditation

Par le pasteur G. Stauffer.

Le président, Jean-Christophe Stucki, ouvre l'assemblée en saluant toutes et tous. Ensuite il désigne deux scrutateurs : MM. Houriet et Paccaud.

La liste de présence a été signée par 30 personnes, 4 personnes sont excusées.

2. Approbation du PV de l'Assemblée ordinaire du 2 décembre 2007

Selon la demande faite lors de la dernière assemblée, le PV est à disposition sur le site de la paroisse et au secrétariat sur demande. Personne ne demande la lecture du PV. Mme Audemars trouve le style du PV lourd et demande de l'assouplir en le résumant. M. Stucki propose de le refaire tout en gardant le contenu et de le mettre à disposition comme version 2 sur le site. Mme Bloch remarque qu'il y a deux fois le mot « mention » qui est mal orthographié et que M. Brandt ne s'est pas adressé à la responsable, mais à la comptable de la crèche, Mme Steffen-Loup. D'autre part, M. Brandt ne trouve aucune indication concernant l'assemblée proposée pour janvier 2008 concernant une information pour le 3^{ème} mandat du pasteur et des sujets non administratifs difficilement abordables lors d'une assemblée ordinaire. M. Stauffer demande de remplacer sur la page 5, 1^{ère} ligne, « celui-ci est juste » par « celui-ci est justifié ».

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du président

Si on se tenait simplement aux statistiques, la paroisse évangélique réformée de Bulle – La Gruyère a grandi en nombre. En fin 2007, nous sommes 2'517 paroissiens inscrits. Mais la paroisse a aussi grandi en mission, puisque c'est là notre fonction essentielle et existentielle. M. Stucki vient de rentrer d'une rencontre avec les membres de la fédération des églises protestantes de Suisse. Les tâches essentielles de l'église qui ont été exprimées ne sont pas seulement celles de la mission, mais aussi de la diaconie. Le service de l'église à l'extérieur doit inclure aussi l'Europe et ne doit pas se focaliser sur les pays d'autres continents. L'Europe aussi a un grand besoin d'être évangélisée.

L'église se remplit le dimanche pour le culte dominical. Peut-être un jour on aura besoin de rajouter des bancs car elle commence à se remplir gentiment. Ce serait superbe si on était obligé de l'agrandir. Ce fût un pari coûteux de faire la rénovation de la maison de paroisse. Des activités se sont mises en place. A présent, c'est une ruche active où abeilles et bourdons se démènent avec enthousiasme et efficacité. Pour en citer quelques unes, il y a la crèche « Tartine et chocolat », les repas communautaires et partages. Des réunions et autres rencontres doivent être organisées pour les personnes qui ont soif de se retrouver. M. Stucki remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour cette vie communautaire. Un remerciement particulier va à M. Christian Paccaud qui s'est installé dans la maison avec sa famille et qui assume sa fonction de concierge et sacristain avec dévouement. Il nomme également M. Eugène Steffen qui embellit l'extérieur et qui collabore avec M. Paccaud.

Au cours de l'année 2007, 7 baptêmes, 9 confirmations et 2 mariages ont été célébrés. L'évangile de la résurrection a été annoncée lors de 17 services funèbres. Le conseil de paroisse s'est réuni 14 fois pour s'occuper des affaires courantes de la paroisse. M. Stucki remercie les conseillères et conseillers pour leurs engagements, souvent tard le soir au détriment de leur temps familial. Nos ministres ont eu besoin de beaucoup d'énergie et de foi pour assumer leurs multiples responsabilités et il les remercie aussi.

Une vraie église est une église en mouvement. En fin 2007, notre diacre Luc Genin s'est engagé dans un ministère d'aumônerie hospitalière. Il y œuvre depuis début avril après 10 années de service dans notre paroisse. M. Stucki le remercie et lui souhaite un nouveau ministère béni. Le pasteur Stauffer a été reconduit pour un troisième septennat dans la paroisse. Son mandat débutera au mois de mars 2009 avec les tâches pastorales qui lui incombent et sûrement de nouvelles aussi. Le président montre un extrait de journal du culte d'installation avec le titre « Berger rentré du Brésil » (annexe 1).

Notre paroisse n'est pas une communauté terne et poussiéreuse. Et ceci grâce à vous tous, jeunes et moins jeunes, nous sommes une église vivante et dynamique dans la foi et la fidélité à notre Seigneur Jésus-Christ.

M. Stucki donne la parole à M. Fookes qui s'occupe du site de la paroisse. Il encourage l'assemblée d'aller voir le site régulièrement parce que l'idée est d'y mettre régulièrement des nouveaux documents à intérêt (prédications, articles sur les thèmes actuels et des liens sur des ressources chrétiennes supplémentaires) et qui n'ont qu'une valeur si les gens vont sur le site et s'ils prennent le temps de les lire.

4. Comptes 2007

Le président demande de rajouter un nouveau point à l'ordre du jour : e) Demande de crédit supplémentaire pour retraite du conseil de paroisse. Le but de la retraite sera de parler de l'organisationnel et du spirituel dont les séances du conseil de paroisse ne laissent guère du temps. L'ajout du point est voté et accepté à l'unanimité.

a. Présentation

M. Audemars présente les comptes (annexe 2) en relevant les différences intervenues par rapport au budget. Le compte « Imprimés et livres » a été dépassé de 1'500 Sfr. car la nouvelle plaquette de la paroisse n'a pas été prévue au budget. Toutes les assurances ont été refaites en 2007. Pour « Achats machines/mobiliers », des outils ont été acquis qui permettent au concierge d'effectuer beaucoup de travaux par lui-même. Ceci conduit à une économie du coût d'entretien car il n'est plus nécessaire de mandater systématiquement des entreprises. Une économie sur les comptes « Energie » était obtenue grâce à un hiver doux et l'achat du mazout à prix bas. Concernant les « Frais de personnel », le poste du 3^{ème} ministre n'a pas été utilisé. L'extrascolaire et le bricolage ont été supprimés et les frais pour l'animation de la maison de la paroisse avaient été surévalués (comptes « Réunions communautaires). Le compte « Journal paroissial » affiche une diminution de 3'000,- Sfr. car on avait prévu un journal avec plusieurs couleurs qui aurait coûté plus cher que la solution choisie actuellement. La « Contribution Crèche » était prévue à partir du mois d'avril 2007, mais le démarrage de celle-ci a eu lieu seulement le 15 août. C'est pourquoi le montant effectif est inférieur au budget.

Pour les recettes, le compte « Impôts exercices antérieurs » est difficile à chiffrer d'avance. Cette année, un montant de 67'000,- Sfr. a pu être encaissé. Le loyer pour la crèche a été payé à partir de son ouverture au mois d'août seulement et non depuis avril donc inférieur au budget. Le montant de « Produits de tiers » est dû à un remboursement d'assurances. Une nouveauté est « Ristourne indemnisation délégués Synode » et concerne la participation aux séances du Synode des conseillers avec 200,- Sfr. par jour et par personne.

En résumé, il y a eu beaucoup moins de charges et beaucoup plus de produits prévus donc le bénéfice brut s'élève à 187'769,04 Sfr. Un montant de 20'000 Sfr. a été versé – comme prévu – à la réserve de l'orgue, ce qui laisse un bénéfice de 167'769,04 Sfr.

M. Audemars présente le bilan (annexe 3) de départ au 01.01.2007 et celui au 31.12.2007. A remarquer que la réserve générale a baissé de 30'000,- Sfr. à cause de l'amortissement du mobilier acheté pour la maison de paroisse ainsi que la réserve pour le bâtiment de 300'000,- Sfr. pour l'amortissement de la maison de paroisse qui a coûté environ 1'000'000,- Sfr. La paroisse possédait trois bons de caisse de 100'000,- Sfr au début de l'année. Un bon arrivait à échéance et pour des raisons de liquidités à cause de la maison de paroisse, ils étaient reconduits à 50'000,- Sfr. seulement.

M. Audemars présente le « Coût de la Maison de paroisse » (annexe 4). Le budget initial était de 960'000,- Sfr. Avec les surcoûts – décidés à la séance particulière du 19.09.2006 – pour la cuisine (22'000,- Sfr.), la ventilation (62'000,- Sfr.), l'aménagement extérieur (32'000,-Sfr.) et la sonorisation de la salle de paroisse

(14'000,- Sfr) le budget total était de 1'090'000,- Sfr. Le coût effectif pour l'immeuble se monte à 1'024'750,95 Sfr. et pour le mobilier à 64'063,70 Sfr., soit un total de 1'088'814,65 Sfr.

Concernant les collectes, M. Audemars précise que les collectes synodales sont prescrites par le Conseil Synodal pour un certain nombre de dimanches. Les collectes dominicales ordinaires, collectes services funèbres, collectes mariage sont versées au fond d'entraide. Pour les collectes spéciales, c'est le Conseil de paroisse qui décide d'attribuer certaines collectes à des œuvres etc. Le total des collectes se monte à 19'785,80 Sfr. La restitution est faite à la caisse synodale (3'977,95 Sfr.), aux autres ayant droit pour les collectes spéciales (4'500,- Sfr.) et au fond d'entraide (11'300,- Sfr).

Le président remercie M. Audemars pour la qualité de la comptabilité.

Mme Genin aimerait savoir comment se font les choix pour les dons des collectes à la sortie de l'église. Concernant l'aide familiale, elle demande si cette dernière en bénéficie toujours. Mme Vionnet explique que les aides familiales avaient un fond de secours. L'AFAG (association familial de la Gruyère) a repris le capital qu'elle gère pour aider les familles en difficulté en Gruyère. Elle précise que l'aide familiale et les infirmières font partie du « Réseau de santé et social de la Gruyère ». A la paroisse, on fait régulièrement une collecte pour l'AFAG.

Mme Vionnet fait la présentation des comptes du fond d'entraide 2007 en forme de résumé afin de préserver la confidentialité. Elle relève le retour de 3'000,- Sfr. versé pour les nuitées dans un hôtel à Zürich durant 3 semaines pour les parents d'un enfant. Celui-ci y était hospitalisé et les parents devaient être présents. Une demande a été faite à une association, mais finalement l'AI a pris en charge ce coût et l'argent a été retourné. Comparé à l'année précédente, les aides anonymes sont très basses ; par contre des bons d'achat ont été distribués plus fréquemment.

b. Rapport de la Commission de révision des comptes

La commission, MM. Brandt, Houriet et Dubuis (excusé), a examiné les comptes de l'exercice 2007 lors de la séance du 4 avril. M. Brandt informe que la révision a été effectuée pour la première fois par un professionnel, M. Denis Poffet et ses collaborateurs. Les comptes sont tenus avec rigueur et exactitude, le solde des comptes bancaires et postaux correspond aux attestations fournies. Sur la base de la révision, la commission recommande d'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels qu'ils ont été présentés à ce jour.

M. Brandt poursuit avec la révision des comptes d'entraide 2007 de la paroisse réformée, effectuée par M. Racine (excusé) le 5 avril, qui correspondent aux attestations.

c. Approbation

Les comptes de la paroisse et du fond d'entraide 2007 sont approuvés à l'unanimité.

d. Proposition d'attribution du bénéfice et décision

Il a été décidé de maintenir le taux missionnaire à 2,5%. Compte tenu du résultat de l'exercice très positif, M. Stucki présente la proposition de répartition du bénéfice 2007 (annexe 5). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

e. Demande de crédit supplémentaire pour retraite CP

Deux retraites du CP d'une journée sont prévues pour cette année (annexe 6). Il s'agit d'une retraite plutôt fonctionnelle en juin et une retraite spirituelle en septembre pour un coût total de 7'000,- Sfr. Le crédit supplémentaire pour la retraite du CP est accepté à l'unanimité.

5. Information de la Commission recherche d'un ministre

Durant les deux dernières années, il y a eu 7 candidatures avec un profil intéressant (accent sur la jeunesse, mobilité, dynamisme). La commission de recherche d'un ministre ainsi que le CP a eu l'opportunité de rencontrer ces pasteurs. Les paroissiens ont eu l'occasion d'entendre un message d'un candidat lors d'un culte un dimanche. Les dossiers de candidatures ont été transmis à l'église cantonale pour examen et approbation afin de savoir si ces personnes pouvaient être éligibles. Le CP a pris l'option de retenir une candidature – celle de M. Emmanuel de Calonne, pasteur de l'église réformée de Fontainebleau en France. Puisqu'il est pasteur dans une église extérieure à la fédération des églises réformées de Suisse, il peut être engagé sous réserve d'une période probatoire. C'est-à-dire il sera pasteur suffragant au minimum pour 1 année, au maximum pendant 2 ans. S'il y a satisfaction de la part de tout le monde, son engagement peut être poursuivi par élection de la paroisse lors d'une assemblée. M. de Calonne sera engagé au taux de 70% à partir du mois d'août 2008.

Mme Auguet aimerait savoir pourquoi il est engagé à 70% seulement. M. Stucki explique que l'offre au départ était ainsi et que cela convient à M. de Calonne. Un animateur ou une animatrice pour la jeunesse pourrait être engagé. Mme Genin rappelle que la paroisse a voulu avoir un ministre en plus. Avec le départ de M. Genin, il y aura seulement 2 ministres et non 3 comme prévus. M. Stucki précise que le travail d'un diacre n'est pas le même que celui d'un pasteur. Il pourrait y avoir un glissement d'autres tâches vers le pasteur qui ne pouvaient pas être faites de la même manière par un diacre. Mme Genin demande si les qualifications de son mari ont tout de même été appréciées. Le CP ne s'est à aucun moment exprimé négativement envers le travail de M. Genin, répond M. Stucki. Par rapport au règlement de l'église cantonale, il y a des tâches qui incombent au pasteur et d'autres qui incombent au diacre. Sœur Pierrette demande si le nouveau pasteur remplace le 2^{ème} ministre et s'il y a toujours un troisième poste à promouvoir. M. Stucki explique qu'une analyse des tâches et des besoins a été effectuée et qu'il s'est avéré que ça correspondait à 1,7 postes. Mme Brandt aimerait savoir, qui a repris le travail effectué par M. Genin. En effet, ce qui concerne le catéchisme, ce sont les catéchètes qui l'ont repris, d'autres tâches ont été transmises à G. Stauffer. A la question de Mme Fath, qui demande comment sont organisées les visites dans

les homes, on ne peut pas répondre pour le moment, ce sont des choses à voir. Un cahier des charges pour la personne qui arrive n'est pas encore établi.

Mme Audemars se renseigne sur l'avenir de l'accueil extrascolaire. Ce projet n'a pas encore pris forme. Il y a déjà une activité d'accueil d'enfants qui se fait par Mme Castella, mais pour l'instant il n'y a pas beaucoup d'enfants. Mme Vionnet rappelle qu'il faut des gens qui se consacrent à l'accueil extrascolaire. M. Genin est parti et il n'est pas possible de le mettre sur pied avec 2 ou 3 personnes seulement. Selon Mme Bloch, la ville de Bulle a ouvert son « Centreamin » dans l'ancienne école de musique. On y trouve une grande offre pour tous les enfants autour de midi et après l'école jusqu'au soir. Mme Bloch pense qu'il ne faut pas commencer à se disperser car l'accueil est un grand projet.

6. Information de la Commission orgue

M. Audemars informe sur l'avancement du projet d'orgue (annexe 7).

Actuellement, la commission attend sur une éventuelle offre de reprise de l'orgue actuel de la part de certains facteurs d'orgues qui seraient prêts à le reprendre pour autant qu'ils arrivent à le placer ailleurs. A ce moment, l'orgue sera démonté rapidement. Autrement, ceci sera fait au dernier moment. M. Audemars rappelle que la construction d'un orgue dure une année voir plus. A savoir que le facteur construit l'orgue en entier dans son atelier chez lui. Quand c'est terminé, il le démonte et remonte à l'église et ceci dure quelques semaines. Par conséquent, l'orgue actuel doit être démonté à temps et la place doit être préparée. Pour la période transitoire, il se peut que le facteur nous prête un petit instrument. Il y a aussi encore un harmonium en haut à l'église qu'il faudrait essayer pour voir s'il donne satisfaction.

Pour rappel, l'orgue envisagé « Manderscheidt » est un modèle d'un facteur du 18^{ème} siècle du nord de l'Allemagne avec une culture protestante. De ce fait, la sonorité et les jeux correspondent à la liturgie protestante. La présentation est sobre et s'intègre très bien dans notre église. C'est un orgue de 15 jeux qui aura deux claviers. Puisque le facteur est choisi à présent, il faut maintenant établir un projet de contrat qui doit d'abord être accepté par la commission – probablement dans une séance avec le CP. Une fois le contrat signé, le facteur peut commencer la construction et il faudra compter une année. Le budget sera respecté ; il y aura aussi une souscription qui se fera à la Loterie Romande.

Mme Bloch précise que notre orgue sera peut-être bien ailleurs, mais l'objectif de le vendre est difficile à atteindre. D'autant plus que personne ne peut dire combien de temps il va encore jouer. A Montreux, un grand orgue était vendu récemment pour 6'000,- Sfr. seulement.

7. Divers

M. Stucki informe que Mme Delabays, secrétaire, a pris sa retraite au 31 mars et que la paroisse est à la recherche d'une remplaçante pour un taux d'activité de minimum 20%.

Mme Audemars rappelle que lors de la dernière Assemblée du 2 décembre 2007 on parlait d'une assemblée extraordinaire pour discuter de la réélection de M. Stauffer. Elle a été surprise qu'en janvier déjà son 3^{ème} mandat, qui prend fin seulement en février 2009, a été reconduit sans information préalable aux paroissiens. Le journal avec cette communication a été envoyé le 9 janvier et la reconduction du mandat apparaissait déjà le 11 janvier dans la feuille officielle. M. Stucki confirme que le conseil de paroisse a pris de l'avance car il y avait des obligations et engagements, aussi au niveau du personnel. Il informe que la procédure a été parfaitement respectée, c'est-à-dire que la paroisse avait la possibilité de demander une assemblée en vue d'une confirmation du nouveau mandat. Sœur Pierrette regrette que lors d'une assemblée le conseil de paroisse annonce quelque chose et ne le fait pas par la suite. Elle demande à ce qu'il prête attention à ce qu'il dit. M. Stucki se montre compréhensible mais explique que le conseil de paroisse a beaucoup d'affaires à traiter. Lors des retraites prévues du conseil de paroisse, ce sera aussi un des buts de voir comment fixer les priorités. Il propose à ce moment là d'organiser une assemblée consultative pour permettre de parler un peu du fonctionnement de la paroisse. Mme Genin demande des précisions par rapport à la publication d'une décision du conseil de paroisse dans le journal et la possibilité d'y intervenir. M. Stauffer précise qu'après publication dans le Trait-d'Union comme dans la feuille officielle, il y a 30 jours pour réagir. Il faut également que 5% des paroissiens en fassent la demande. La procédure (article 99) était citée dans la communication annexée au journal, et tout le monde avait la possibilité d'être au courant.

M. Houriet demande s'il n'est pas possible d'établir un échéancier des points importants et d'informer les paroissiens avant l'assemblée. Sur le principe, M. Stucki est d'accord, mais en réalité c'est impossible. Par exemple il n'est pas réalisable d'annoncer un nouveau ministre car la recherche se fait déjà depuis 2 ½ ans et c'est seulement maintenant que le CP a trouvé un candidat. M. Houriet précise qu'il suffit de dire à ce moment là que ce point est en cours et qu'on passe au suivant afin de ne pas oublier d'informer sur l'avancement des sujets.

Des informations concernant la crèche sont données par Mme Bloch. L'établissement a ouvert ses portes le 13 août 2007 et anime bien la maison de paroisse. Le taux d'occupation est réjouissant et il dépasse largement les attentes. Elle remercie les paroissiens et les paroissiennes pour leur soutien et leur « oui » au financement grâce auquel la crèche a obtenu les subventions de la ville de Bulle et le crédit d'incitation de la Confédération pendant les deux premières années d'exploitation. Mme Bloch est convaincue que l'existence de cette crèche grâce à l'argent de la paroisse est un acte d'amour au prochain.

M. Audemars relève que le temple est un lieu de recueillement et qu'il a constaté qu'au début du culte il y a trop de bruit. Il propose pour l'avenir, qu'à la fin de la sonnerie des cloches, le pasteur commence par réclamer, si nécessaire, le silence, puis procède par les salutations d'usage. Après cela, il y a le jeu d'orgue et ensuite, l'invocation suivie du culte normal.

M. Brandt trouve l'idée des retraites CP excellente et il aimerait suggérer un sujet de réflexion : le renouvellement des responsables de la paroisse. Ce soir, la moyenne d'âge doit être entre 57 et 60 ans. C'est une communauté qui doit être vivante. Ce serait bien que les idées qui ont été exprimées pour l'ouverture de la maison de paroisse, il y a déjà 2 ou 3 ans, soient reprises. Il manque des jeunes couples entre 25 et 50 ans pour faire vivre la paroisse. Il pense que ce serait bien de les intégrer davantage dans l'église en accompagnant par exemple le pasteur lors de ses visites. M. Stucki rappelle qu'il a déjà mentionné dans son rapport que des jeunes familles

viennent plus qu'avant. Mais c'est vrai que depuis l'âge de la confirmation jusqu'à 25 ans environ, il n'y a pas beaucoup de monde. Notre pasteur a beaucoup d'activités diverses dans la paroisse. M. Stucki espère qu'avec le nouveau ministre de nouvelles idées seront émises. M. Brandt souligne encore qu'il faut aussi préparer l'avenir du conseil car dans quelques années il faudra du renouvellement.

M. Stauffer intervient pour attirer l'attention sur les deux choses contradictoires qui précèdent. D'une part on souhaite avoir des cultes vivants avec des familles, d'autre part on demande un culte austère et formel. En effet, il y a des cultes avec du bruit au début et à la fin. Par exemple dimanche passé, même lui a été un peu dérangé par cela. Il s'est demandé s'il fallait intervenir, mais dans ce cas, il y a de grandes chances que la famille en question ne revienne plus. Bien entendu, si cela se passe chaque dimanche comme ça, il faudrait en parler. M. Stauffer rappelle aussi qu'à la fin du culte, et ceci depuis qu'on a pris l'habitude de dire aux gens de se préparer pour la sortie, il y a toujours le silence jusqu'à la fin de la musique. Il propose de discuter le sujet « Introduction au culte » au CP. Dans le passé, effectivement, M. Stauffer prenait la parole au début du culte en encourageant les gens de prendre un moment de prière. Mais quand il y a des baptêmes, ce n'est pas réalisable. De plus, lors du dernier baptême, quelqu'un a filmé et le pasteur lui avait demandé de rester en place. Puis, il s'est demandé pourquoi on ne pourrait pas se déplacer. L'enfant verrait ainsi le film plus tard, par exemple quand il rentrerait au catéchisme, et entendrait les chants, la prédication et tout ce qui se serait passé.

M. Stauffer donne des nouvelles du projet d'écoute et de relation d'aide, appelé « La cordée » par référence à l'exercice en montagne où l'on se tient les uns aux autres. On a une équipe d'écouter qui est en train de finir sa formation dispensée par la pastorale de la santé à Fribourg. Cette équipe se réunit maintenant au rythme d'une fois par mois pour préparer une organisation concrète de cette permanence qui pourrait être opérationnelle à la rentrée. En lien avec cela, le docteur Thompson va revenir le 1^{er} week-end du mois de septembre pour faire la suite du cours « Fil à plomb » avec le séminaire « Dieu, un cœur de père ». Plus d'informations seront données dans le prochain TU. Selon le vœu du CP, le docteur Thompson apportera la prédication le 1^{er} dimanche de septembre. Le séminaire n'aura pas lieu durant le culte – on ira avec le séminaire au culte !

Le cours Alpha a eu lieu en automne et était axé sur un style plus jeune que les autres fois. M. Stauffer remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la mise sur pied du cours, en particulier les dames qui ont animé les groupes de discussion. Il n'y avait pas une forte participation, mais on peut dire que c'était un succès. En effet, les jeunes qui étaient présents ont demandé que le groupe des jeunes puisse s'inspirer du modèle du cours Alpha ; c'est-à-dire se rencontrer une fois par mois, manger et avoir un enseignement suivi d'une discussion. De plus, ils ont demandé à ce que les adultes se joignent à eux. Puisque le cours Alpha est ouvert à tout le monde et les jeunes ont découvert que les adultes posent les mêmes questions qu'eux, on a profité de fusionner le groupe d'étude biblique (Goûter Dieu) avec le groupe des jeunes. Le problème actuel est qu'il n'y a pas de groupe post-catéchumènes, soit des jeunes de 17 ans. M. Stauffer se réjouit de voir l'évolution de la mentalité de ces jeunes qui sont maintenant actifs dans la paroisse depuis environ 7 ans. Là, il y a des personnes qui pourraient prendre des responsabilités à la paroisse un jour.

L'année passée, le repas de la Pâques juive a été organisé, pour la 3^{ème} ou 4^{ème} fois. Cette année la Pâques juive coïncide avec le Vendredi Saint, c'est pourquoi elle aura lieu le vendredi suivant.

Le projet « Retraite Alpine » de l'année passée était lancé avec des ambitions trop hautes et a été finalement annulé pour des questions de mauvais temps. Mais il sera organisé cette année sur deux jours, les 11 et 12 juillet, en forme de projet ouvert pour famille dans la région de la Gemmi.

Le 25 mai un culte télévisé est organisé à Fribourg et le culte au temple à Bulle est supprimé. Il y a six cultes télévisés au temple à Fribourg organisés par différents paroisses et groupements. Puisque le temple à Fribourg est grand, il faut le remplir afin que ce soit plus vivant pour la télévision. En plus, le 25 mai, c'est la commission cantonale de jeunesse qui fait le culte télévisé dont notre groupe de jeunes, le groupe de chorégraphie.

Sœur Pierrette informe que pour la 7^{ème} année de suite les mini-camps auront lieu. On avait commencé par l'Ascension, puis ajouté la Fête-Dieu pour répartir les nombreux enfants qui s'inscrivaient. Cette année, 20 enfants pour les petits et 25 enfants pour les grands ont été prévus. Finalement la limite a été fixée à 25 chez les petits et 30 chez les grands. Malgré cela une dizaine d'enfants ne pourront pas participer car, pour garder une qualité de relation pendant le camp, il ne faut pas aller au-delà. C'est pour la 3^{ème} année que le camp aura lieu aux Paccots et Sœur Pierrette remercie de penser à ces enfants qui sont aussi l'avenir de la paroisse. Quatre enfants qui ont commencé en 2002 participent à nouveau malgré qu'ils soient déjà au CO, car ils demandent à revenir. Il faut relever que c'est un lieu de bénédiction pour beaucoup d'enfants. Le 1^{er} juin aura lieu un culte avec un retour sur les mini-camps.

M. Stauffer relève encore le travail précieux de Sœur Pierrette car les mini-camps créent des liens forts entre les enfants et la paroisse.

M. Stucki termine en remerciant chacune et chacun de leur venue fidèle et leur attention.

Au nom du conseil de Paroisse

Le Président la secrétaire

J.Chr. Stucki S. Charlier